

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 6 mars 2018

Le Bureau de la Métropole du Grand Paris alerte le gouvernement sur les conséquences des décalages calendaires du Grand Paris Express.

Le Bureau de la Métropole du Grand Paris s'est réuni, mardi 6 mars 2018, sous la présidence de Patrick OLLIER. Un sujet en particulier a suscité les réactions des membres du Bureau : **les conséquences des décalages calendaires du Grand Paris Express.**

Le Bureau de la Métropole du Grand Paris représente les Maires qui sont les premiers concernés par la mise en service des lignes, des interconnexions et des gares du Grand Paris Express.

Si nous nous réjouissons aujourd'hui de l'engagement formel du gouvernement de réaliser l'intégralité du schéma de transport tel qu'il a été arrêté par décret en Conseil d'Etat le 24 août 2011, **les élus métropolitains souhaitent alerter sur les conséquences des décalages calendaires des mises en chantier des lignes.**

En effet, les répercussions de ces retards ont directement pour **conséquence de remettre en cause les projets d'aménagement, les programmes de logement, les opportunités d'investissement et d'emploi déjà prévus.** Les exemples évoqués par les membres du Bureau de la Métropole abordent des projets locaux, notamment autour des gares, directement liés à la réalisation du Grand Paris Express, aujourd'hui fragilisés voire interrompus par ces annonces.

« Comment l'Etat, qui revient sur ses engagements, peut-il contraindre les collectivités à tenir leurs engagements en matière de territorialisation d'objectifs de logements, de rééquilibrage territorial, de liaisons entre zones rurales et zones métropolitaines ? » s'interrogent les élus métropolitains lors de ce Bureau.

Le gouvernement indique soutenir les maires bâtisseurs. Cependant, le signal envoyé par cette décision n'est pas positif ! Il faut aider les Maires concernés !

Enfin, à l'heure où la France est mise en cause par l'Union Européenne sur le dossier de la **qualité de l'air**, tout retard sur la construction des transports publics collectifs est un mauvais signal.

Le sujet porte sur les lignes et les gares mais aussi **sur les interconnexions, véritable enjeu de cohésion territoriale et d'équité géographique.** Tous les acteurs locaux doivent aujourd'hui s'impliquer. La SNCF et la RATP doivent montrer que leur participation notamment dans la mise en œuvre des interconnexions, est à la hauteur de l'enjeu.

A l'issue des différentes réactions des élus métropolitains, Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris annonce **compter sur l'investissement personnel du Président de la République sur ce dossier majeur pour l'attractivité de la Métropole, de la Région, de la France, mais aussi pour la vie quotidienne des habitants.**